

**Communiqué de presse
Halte à l'hypocrisie de nos parlementaires !**

La commission d'enquête parlementaire sur l'alimentation industrielle a rendu un rapport le 26 septembre dernier. Une nouvelle fois il est pris acte des problématiques soulevées par la réglementation de ce secteur économique. Outre les préconisations en terme de politiques de santé publique à mener, le rapport dresse un constat lucide de certaines carences réglementaires et administratives et formule des préconisations pour y remédier : réduire le nombre d'additifs autorisés, réduire règlementairement la teneur en sel, sucre et acides gras autorisés, rendre le logo nutri-score obligatoire, ...

Alors comment traduire concrètement ces propositions en actes ? Qui va contrôler le respect de ces nouvelles réglementations ? Dans un moment où le gouvernement poursuit son plan Action Publique 2022 qui continue de sabrer les effectifs de la DGCCRF (- 2% pour l'année 2019 et une réorganisation qui s'annonce mortifère des services) SOLIDAIRES CCRF & SCL doute de la réelle volonté du gouvernement de « renforcer les effectifs ». Nous savons très bien que, comme d'habitude, le prétexte sera la clarification des missions et la recherche d'efficacité mais que l'objectif sera l'économie budgétaire d'abord et avant tout.

Confier une partie des contrôles à l'initiative privée ? L'affaire Lactalis, comme d'autres avant elle, a montré que les auto-contrôles ou leur privatisation ne fonctionnent pas. Il est trop tentant de ne pas voir la non conformité lorsque des sommes d'argent importantes sont en jeu. Les engagements volontaires que devaient mettre en œuvre les agro-industriels pour lutter contre la malbouffe, il y a plus de 20 ans déjà, n'ont jamais été suivis d'effet pour les mêmes raisons vénales.

Un secrétariat commun entre DGAL et DGCCRF sous l'autorité du ministère agriculture ? Ce serait abandonner les intérêts des consommateurs. Ce ministère a montré à de trop nombreuses reprises qu'il était particulièrement sensible aux sirènes professionnelles de l'agro-alimentaire et au principal syndicat d'exploitants agricole au détriment de l'intérêt général que nous défendons.

Cessons cette mascarade qui consiste à demander plus de contrôles d'un côté et à dénoncer le nombre de fonctionnaires de l'autre. L'exemple de la « *loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous* » votée hier, mardi 2 octobre 2018, l'illustre très bien une nouvelle fois ! On renforce l'encadrement des relations commerciales entre grande distribution et producteurs agricoles, on renforce la réglementation sur les promotions et la revente à perte, on étend les habilitations des agents.

Mais dans le même temps, le gouvernement continue l'œuvre de démantèlement de la DGCCRF commencée sous l'ère de Nicolas Sarkozy : on réduit ses effectifs, on réorganise ses services en département et en région en supprimant certaines implantations, on la déconnecte de plus en plus de son réseau de laboratoire, de son service informatique et de son ministère de tutelle, on la met toujours plus au service des préfet.e.s (trop) sensibles aux intérêts locaux ...

S'ils et elles sont cohérents avec ce qui est dénoncé, les député.e.s devraient voter contre un budget 2019 supprimant des ressources à la DGCCRF alors que tout le monde préconise un renforcement des effectifs... C'est le sens du courrier que nous leur avons adressé ce jour.

SOLIDAIRES CCRF & SCL est attaché à l'ensemble des missions de la DGCCRF : la sécurité sanitaire de la population, mais aussi sa protection économique et la loyauté de la concurrence. Elu.e.s, citoyen.ne.s, consommateurs.trices, fonctionnaires, redonnons à l'administration les moyens de notre ambition ! Réhabilitons le service public !